

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**et des Décisions du Maire**

**Séance du Lundi 18 septembre 2017.**

L'An deux mille dix-sept, le lundi 18 septembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Djelloul ATIG, 1er Adjoint.

Étaient Présents : 21

D. ATIG – F. OGBI - Y. LEBRIAND - S. LAATIRISS – P. TROADEC - A. ZERKAL- S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - M. GAMINETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR – M. AUBRY - C. RENKLICAY - C. MABANZA – T. DIAWARA – C. M' PIANA - S. GIBERT – S. GAUBIER – D. DIARRA.

Absents excusés représentés : 8

P. RIO représenté par D. ATIG – E. ETE représentée par Y. LE BRIAND – C. TAWAB KEBAY représentée par F. OGBI – F. NDOMBELE représenté par S. LAATIRISS – A. QAROUACH représentée par C. MABANZA – M. RAMI représentée par M. AUBRY - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ – G. BAGAVANE représenté par M. AUBRY.

Absents : 6

Y. ITOUA – L. HERGAUX – S. BENDIAB – G. BINOIS – K. OUKBI – A. LAMOTHE.

**Délibération N° DEL-2017-0090 :** « *Contre les massacres dont sont victimes les Rohingyas - Appel au Président de la République* ».

Depuis la fin de l'été la BIRMANIE est le théâtre d'une montée de violence à l'égard de la communauté des Rohingyas. Déportations, massacres systématiques, viols, et assassinats sont devenus le quotidien de ce peuple qui vit une succession d'atrocités dans l'indifférence.

Face à leurs villages détruits, près de 380 000 Rohingyas ont été contraints à la fuite. Chaque jour apporte son lot d'histoires horribles et son cortège d'images terribles.

Descendants de commerçants arabes, mongols et turcs convertis à l'Islam au XVème siècle, les Rohingyas, vivent depuis plusieurs décennies une politique de ségrégation particulièrement violente : apatride depuis 1982 selon une loi de la dictature militaire, soumis à un contrôle strict des naissances, privés de droits de vote ils souffrent depuis 2012 d'un « nettoyage ethnique systématique » comme l'a reconnu le Haut Commissaire aux Droits Humains Zeid Raad Al Hussein.

Depuis 2012, les épisodes de violence se multiplient provoquant des morts, entraînant des départs massifs vers les pays voisins dans des conditions intolérables pour ces migrants.

Aujourd'hui cette répression semble gagner en intensité et appelle tous ceux qui défendent les droits humains à une condamnation ferme.

**Considérant** l'urgence de la situation actuelle et la gravité des faits,

**Considérant** la décision du Conseil de Sécurité de l'ONU du 13 septembre demandant à la Birmanie « des pas immédiats »,

**Considérant** le silence inacceptable de Aung Saung SUU Ki prix Nobel de la Paix,

Nous demandons solennellement au Président de la République, garant de notre tradition de solidarité internationale et dépositaire des valeurs des droits de l'homme,

**De condamner** fermement ces atrocités,

**De demander** au plus vite une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies et,

**De demander** le libre accès de représentants de l'ONU et d'organismes d'aide humanitaire sur ce territoire

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : A l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

21 SEP. 2017

Transmis au contrôle de légalité le : 21 SEP. 2017